



INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS VICHY

CATALOGUE FORMATIONS CONTINUES

2022

IFSI-IFAS VICHY

BP 2757- 03207 VICHY CEDEX

Tel: 04.70.97.33.31

Fax: 04.70.97.13.57

ifsi@ch-vichy.fr

www.ifsi-ifas-vichy.fr : onglet formation continue



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION





TABLE DES MATIÈRES

CONSOLIDATION ET DEVELOPPEMENT DES SAVOIRS ET DES PRATIQUES

ACTUALISATION DES CONNAISSANCES/ PRATIQUES AIDES-SOIGNANTES 4

TUTORAT DES ELEVES AIDES-SOIGNANTS EN STAGE

ACCUEIL ACCOMPAGNEMENT ENCADREMENT DES ELEVES AIDES-SOIGNANTS 6

ENCADREMENT DES ETUDIANTS INFIRMIERS EN STAGE : FORMATION TUTORAT 8

ASSISTANT DE SOINS EN GERONTOLOGIE..... 10

VALIDATION DPC 2021

GESTION DES RISQUES DANS L'ADMINISTRATION MEDICAMENTEUSE / CALCULS DE DOSE..... 15

FICHE D'INSCRIPTION..... 17



L'IFSI – IFAS de Vichy vous proposent des formations adaptées à la pratique et au quotidien des soignants paramédicaux (infirmier – aide-soignant).

Nous accompagnons les établissements du secteur de la santé, du médico-social afin de permettre le maintien et le développement des compétences des personnels.

L'équipe pédagogique est composée des cadres infirmiers de l'institut mais fait également appel à des professionnels de terrain en fonction des thématiques. Si un participant est en situation de handicap, nous pouvons, en amont de la formation, proposer une adaptation.

Pour toutes demandes particulières, de devis ou d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

ifsi@ch-vichy.fr

04 70 97 22 45

Après réception de la demande d'inscription, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers adresse :

- **une convention qui confirme l'inscription.**
- **une convocation avant le début de la formation.**

Avant le début de chaque formation, il est demandé aux participants de prendre connaissance du règlement intérieur qui se trouve sur le site de l'IFSI.

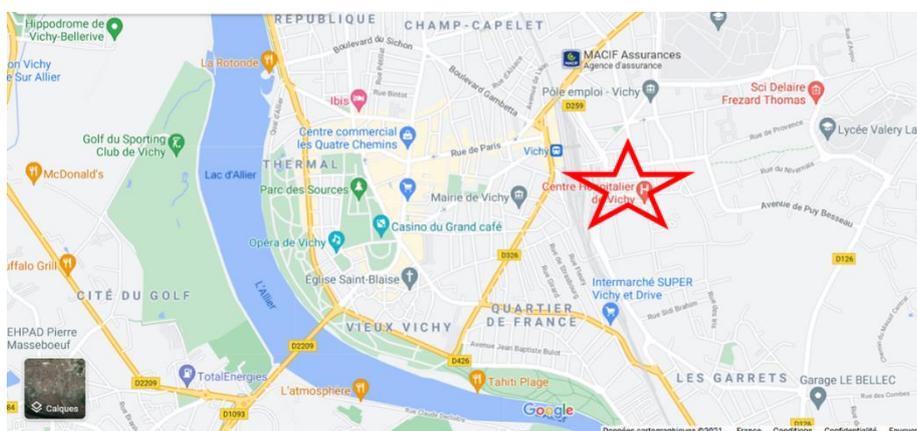
Il est établi conformément aux articles L6352-3 et L6352-4 et R6352-1 à R6352-15 du code du travail.

En fin de catalogue, vous trouverez la fiche d'inscription pour les formations.

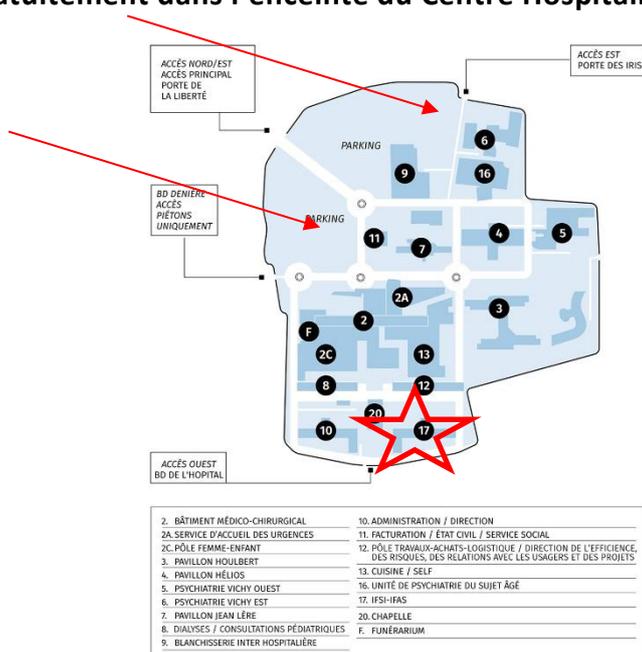
INFORMATIONS PRATIQUES

➤ ACCÈS :

Site idéalement desservi : à 10mn à pied de la gare SNCF



Parking accessible gratuitement dans l'enceinte du Centre Hospitalier



Accessibilité PMR

➤ HORAIRES ET LIEU

Les formations ont lieu entre 8h30 et 17h30 (1h de repas compris) dans les locaux de l'IFSI

➤ RESTAURATION ET HEBERGEMENT

Les stagiaires ont la possibilité de prendre leur repas au sein du self du Centre Hospitalier. Le cout moyen du repas est de 8 à 10€.

Le centre-ville de Vichy, à proximité, dispose de nombreux hôtels pour accueillir les stagiaires.



CONSOLIDATION ET DEVELOPPEMENT DES SAVOIRS ET DES PRATIQUES ACTUALISATION DES CONNAISSANCES/PRATIQUES AIDES-SOIGNANTES

PUBLIC

➤ **AIDES-SOIGNANTS exclusivement**

- Groupe de 10 personnes minimum à 20 personnes maximum.

PREREQUIS : aucun

DATE ET DUREE DE LA FORMATION

1 session de 3 jours	Mardi 22 novembre 2022 Mercredi 23 novembre 2022 Jeudi 24 novembre 2022
-----------------------------	--

Formation de 21 heures réparties sur 3 jours.

Horaires : 7h par jour avec une amplitude horaire allant de 8h30 à 17h30, 1h de repas incluse.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Clôture des inscriptions 1 mois avant chaque nouvelle session.

LES OBJECTIFS

- Actualiser les connaissances de base de la fonction Aide-soignante.
- Se questionner sur sa pratique professionnelle et valoriser ses acquis

ATTENTION : Cette formation ne prévoit pas d'équivalence à l'exercice aide-soignant. Cette possibilité est offerte par voie de sélection spécifique : pour information www.ifsi-ifas-vichy.fr onglet *formation aide-soignant* ; accès et inscriptions à la formation

CONTENU DE LA FORMATION

LE CHAMP D'INTERVENTION DES AIDES-SOIGNANTS : EVOLUTION REGLEMENTAIRE ET LEGISLATIVE DE LA PROFESSION. CLARIFICATION DES LIMITES DE COMPETENCES - 1 JOUR

- législation professionnelle aide-soignante (mise à jour/nouveau programme de formation)
- notion de responsabilité professionnelle – travail en collaboration AS/IDE,
- notion de vigilances (matériorvigilance, identitovigilance, infectiovigilance),
- aide à la prise des médicaments non injectables : notion de pharmacologie et rôle des AS,
- droits du malade,
- analyse de situations.

DE L'OBSERVATION CLINIQUE, DU RAISONNEMENT SOIGNANT A UNE PRISE EN CHARGE EFFICIENTE. - 2 JOURS

- Etudes de cas concrets,
- Mobilisation des connaissances théoriques en anatomie-physiologie, pathologie et pharmacologie, en regard de situations prévalentes,
- Démarche de réflexion professionnelle,
- Atelier pratique : prise des paramètres vitaux et laboratoire de simulation.

METHODE PEDAGOGIQUE : brainstorming, apports théoriques, analyse de situations et posture réflexive, mise en pratique, atelier de simulation

EVALUATIONS DES ACQUIS :

- Au début : recueil des perceptions et des attentes
- En cours : cas concret, mise en situation
- A l'issue : débriefing, tour de table

COUT DE LA FORMATION

EXTRA :

- 500 € individuel
- 1 200 € pour un groupe de 3 personnes

INTRA CHV :

- 2300€ pour un groupe de 10 personnes

INTERVENANTS

Cadres formateurs de l'I.F.S.I/ I.F.A.S.



TUTORAT DES ELEVES AIDES-SOIGNANTS EN STAGE. ACCUEIL-ACCOMPAGNEMENT-ENCADREMENT DES ELEVES AIDES-SOIGNANTS

PUBLIC

➤ -Aides-soignants.

- Groupe de 10 personnes minimum à 20 personnes maximum.

PREREQUIS : aucun

DATE ET DUREE DE LA FORMATION

1 session de 4 jours	Jeudi 19 mai 2022 Vendredi 20 mai 2022
	Mardi 31 mai 2022 Mercredi 1^{er} juin 2022

Formation de 28 heures sur 4 jours

Horaires : 7h par jour avec une amplitude horaire allant de 8h30 à 17h30, 1h de repas incluse.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Clôture des inscriptions 1 mois avant chaque nouvelle session.

LES OBJECTIFS

Le cahier des charges de cette formation suit les recommandations de l'instruction n°DGOS/RH1/ 2016/ 330 / du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stage paramédicaux.

Le but de cette session est de permettre aux soignants de :

- ✓ Participer à la réflexion de l'équipe sur l'organisation des stages et collaborer à l'accueil des stagiaires.
- ✓ Connaître et mettre en lien les différents référentiels du programme de formation (2021), en comprendre les enjeux dans le cadre de la formation initiale, la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), les passerelles.
- ✓ Comprendre les attentes des élèves dans le dispositif de formation.
- ✓ Utiliser les méthodes d'apprentissage qui favorisent l'activité de l'apprenant.
- ✓ Réfléchir à l'élaboration d'outils servant de support à l'encadrement, ou à leur perfectionnement (si existants).
- ✓ S'approprier le concept «d'évaluation des compétences» et les principes de l'évaluation. Identifier les rôles et les principes de l'évaluation.
- ✓ Analyser ses propres attitudes en tant qu'évaluateur.

CONTENU DE LA FORMATION

- Le principe de l'alternance stage/école. Place de l'alternance dans la construction des compétences.
- Le référentiel de formation.
- La relation pédagogique. Communication et relation. Place et rôle du tuteur et des différents partenaires de l'encadrement.
- La démarche tutorale : L'accueil et l'intégration des stagiaires - Positionnement de la fonction tutorale.
- Les outils du tutorat.
- L'accompagnement spécifique d'un parcours individualisé : La VAE – Les passerelles.
- Les lois de l'apprentissage - Le concept de compétences.
- L'évaluation et ses enjeux - Contrôle des capacités et des acquis - Mise en situation professionnelle ; évaluation de stage ; DEAS (Diplôme d'Etat d'Aides-Soignants).
- Livret d'accueil, suivi des acquis, ...

METHODE PEDAGOGIQUE : apports théoriques, démarche réflexive à partir d'étude de cas, analyse de pratique, utilisation du port-folio, atelier de simulation

EVALUATIONS DES ACQUIS :

- Au début : recueil des attentes
- En cours : cas concret, mise en situation
- A l'issue : débriefing, tour de table

COUT DE LA FORMATION

EXTRA :

- 600 € individuel
- 1 500 € pour un groupe de 3 personnes

INTRA CHV :

- 4000€ pour un groupe de 10 personnes

INTERVENANTS

Cadres formateurs de l'I.F.S.I/ I.F.A.S.

Intervenant extérieur :

- Madame Sigrid Bernelle professeur de philosophie



ENCADREMENT DES ETUDIANTS INFIRMIERS EN STAGE FORMATION TUTORAT

PUBLIC

- Infirmier(e) DE
- Cadre de santé.

- Groupe de 10 personnes minimum à 20 personnes maximum.

PREREQUIS : aucun

DATE ET DUREE DE LA FORMATION

1 session de 4 jours	Mardi 27 septembre 2022 Mercredi 28 septembre 2022
	Mardi 4 octobre 2022 Mercredi 5 octobre 2022

Formation de 28 heures sur 4 jours

Horaires : 7h par jour avec une amplitude horaire allant de 8h30 à 17h30, 1h de repas incluse.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Clôture des inscriptions 1 mois avant chaque nouvelle session.

LES OBJECTIFS

Le cahier des charges de cette formation suit les recommandations de l'instruction n°DGOS/RH1/ 2016/ 330 / du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stage paramédicaux.

- ✓ Intégrer la dimension pédagogique de la fonction tutorale,
- ✓ S'approprier les nouvelles dispositions du référentiel de formation : l'approche par compétences,
- ✓ Expliquer les rôles et missions des différents acteurs de terrains, responsables de l'encadrement et de l'évaluation,
- ✓ Fédérer les réflexions et les expériences individuelles du tutorat,
- ✓ Formaliser les conditions de pratique du tutorat,
- ✓ Favoriser la construction d'un parcours de formation professionnalisant

CONTENU DE LA FORMATION

CONTEXTE REGLEMENTAIRE ET ENJEUX DE LA REFORME

- Evolution du système de soins
- Lois de réforme du système hospitalier
- Harmonisation européenne
- Réforme système Licence-Master-Doctorat

PRESENTATION DU PROGRAMME DE FORMATION DE 2009

- Rôles des différents acteurs
- Place du stage dans la formation

APPORTS SUR

- Les théories d'apprentissage
- Le développement des concepts d'apprentissage
- La transmission des savoirs

REFLEXION AUTOUR

- De la fonction de tuteur
- Des outils de suivi d'apprentissage :
 - . Portfolio
 - . Croisement actes et compétences
- Des parcours professionnalisant
- De situations rencontrées au cours de l'exercice professionnel

METHODE PEDAGOGIQUE : apports théoriques, démarche réflexive à partir d'étude de cas, analyse de pratique, utilisation du port-folio, atelier de simulation

EVALUATIONS DES ACQUIS :

- Au début : recueil des attentes
- En cours : cas concret, mise en situation
- A l'issue : débriefing, tour de table

COUT DE LA FORMATION

EXTRA :

- 600 € individuel
- 1 500 € pour un groupe de 3 personnes

INTRA CHV :

- 4000€ pour un groupe de 10 personnes

INTERVENANTS

Cadres formateurs de l'I.F.S.I/ I.F.A.S.

Intervenant extérieur : professeur de philosophie



ASSISTANT DE SOINS EN GERONTOLOGIE

REFERENCE AGENCE DPC DE L'ACTION 17722200001

PUBLIC

- **Aides-soignants,**
- **Aides médico-psychologiques,**
- **Auxiliaires de vie sociale.**

Ce public doit exercer auprès de personnes atteintes de maladie Alzheimer ou de troubles apparentés

- Groupe de 10 personnes minimum à 25 personnes maximum.

PREREQUIS : aucun

DATE ET DUREE DE LA FORMATION

1^{ère} semaine	Du 12 au 16 septembre 2022
2^{ème} semaine	Du 17 au 21 octobre 2022
3^{ème} semaine	Du 14 au 18 novembre 2022
4^{ème} semaine	Du 5 au 9 décembre 2022

140 heures au total (non fragmentables)

Horaires : 7h par jour avec une amplitude horaire allant de 8h30 à 17h30, 1h de repas incluse.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Clôture des inscriptions 1 mois avant chaque nouvelle session.

LES OBJECTIFS

- ✓ Permettre aux professionnels intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer d'acquérir les compétences mentionnées dans le référentiel de la fonction d'assistant de soins en gérontologie.
- ✓ Susciter un questionnement concernant la personne âgée autour d'une approche clinique, sociologique, anthropologique et économique.
- ✓ Sensibiliser aux notions de respect, de dignité, de bienfaisance.
- ✓ Développer une réflexion éthique visant à respecter l'autonomie et la sécurité des patients en institution ou à domicile.
- ✓ Proposer des outils contribuant à un accompagnement optimal des malades ainsi que de leur entourage.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation est organisée autour de 5 modules correspondant aux 5 domaines de compétences attendus selon l'arrêté du 23 juin 2010 relatif à la formation préparant à la fonction de soins en gérontologie.

1 - CONCOURIR A L'ELABORATION ET A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET INDIVIDUALISE DANS LE RESPECT DE LA PERSONNE (35 HEURES)

- Repérer les besoins de la personne en mobilisant ses connaissances sur les troubles ou la maladie.
- Ecouter, conseiller et accompagner la famille ou les proches, tant dans le choix des attitudes les plus adéquates, que dans l'aménagement de l'environnement.
- Organiser les différentes actions de soins en les insérant dans le projet de vie.
- Identifier et prendre en compte les questions éthiques liées aux soins de ces personnes.
- Mettre en œuvre une approche interdisciplinaire.
- Utiliser les outils de suivi nécessaires à la transmission des informations aux autres professionnels.

APPORTS THEORIQUES

- ✓ Anthropologie de la vieillesse.
- ✓ Représentations sociales de la vieillesse.
- ✓ Entrée en littérature de la maladie d'Alzheimer.
- ✓ Les démences, plus particulièrement la maladie d'Alzheimer.
- ✓ Ethique et vieillissement
- ✓ Réflexion sur les principes humanité, dignité, autonomie, dépendance.
- ✓ Le référentiel d'activité, les actes professionnels et le champ d'exercice.

- ✓ Evolution des structures d'accueil
- ✓ La filière gérontologique : réseaux de soins et différentes structures d'accueil.
- ✓ Les dispositifs de prise en charge sociale
- ✓ Le travail en équipe pluridisciplinaire : l'importance de la traçabilité de tout événement.

2-AIDER ET SOUTENIR LES PERSONNES DANS LES ACTES DE LA VIE QUOTIDIENNE EN TENANT COMPTE DE LEURS BESOINS ET DE LEUR DEGRE D'AUTONOMIE (21 HEURES)

- Assurer des soins spécifiques en regard de l'évolution de la maladie
- Tenir compte des rythmes et souhaits de la personne.
- Permettre à la personne de préserver l'image de soi.
- Identifier au quotidien les besoins et les ressources de la personne.
- Stimuler les capacités restantes dans les gestes et les activités de la vie quotidienne.
- Prévenir les risques de chute.

APPORTS THEORIQUES

- ✓ Les particularités de la prise en charge d'une personne atteinte de maladie d'Alzheimer, et de sa famille.
- ✓ Le travail avec les familles.
- ✓ Chutes et contentions

3-METTRE EN PLACE DES ACTIVITES DE STIMULATION SOCIALE ET COGNITIVE EN LIEN NOTAMMENT AVEC LES PSYCHOMOTRICIENS, ERGOTHERAPEUTES OU PSYCHOLOGUES (28 HEURES)

- Identifier les ressources spécifiques à disposition en regard de chaque situation et de les utiliser afin d'optimiser la prise en charge du sujet âgé.
- Assurer une continuité en tenant compte du système de valeurs du sujet âgé.
- Aider au maintien de l'identité.
- Instaurer et adapter une relation même en cas de déficit cognitif important.
- Favoriser le lien social.
- Instaurer et adapter une relation même en cas de déficit cognitif important.

APPORTS THEORIQUES

- ✓ Démence et médiation
- ✓ Psychomotricité et outils d'aide au quotidien
- ✓ Approche relationnelle avec le patient atteint de démence
- ✓ Vieillesse et pertes liées à l'âge
- ✓ Expérience de projet de vie hors structure
- ✓ Méthode Snoezelen

4-COMPRENDRE ET INTERPRETER LES PRINCIPAUX PARAMETRES LIES A L'ETAT DE SANTE (28 HEURES)

- S'assurer de la qualité nutritionnelle des prises alimentaires, de l'état d'hydratation, ainsi que l'élimination urinaire et fécale.
- Participer à la prise des médicaments.
- Repérer si troubles particuliers (déglutition, préhension, refus...).
- Signaler l'apparition de troubles du comportement, ainsi que les circonstances de survenue, les facteurs favorisants.
- Discerner l'urgence d'une situation et alerter.

- Surveiller la qualité du sommeil, respecter l'heure d'endormissement.

APPORTS THEORIQUES

- ✓ Le vieillissement physiologique et ses conséquences sur les grandes fonctions.
- ✓ Accompagnement de fin de vie
- ✓ Loi Léonetti (actualisation, projet et réforme en cours)
- ✓ Alimentation et état nutritionnel.
- ✓ Troubles du sommeil.
- ✓ Soins d'urgence auprès des patients âgés

**5-REALISER DES SOINS QUOTIDIENS EN UTILISANT LES TECHNIQUES APPROPRIEES
(28 HEURES)**

- Effectuer les soins dans le respect de la personne, de son autonomie et de son intimité.
- Adapter le soin en fonction de l'état de la personne et de ses habitudes de vie, et en utilisant la technique la plus appropriée notamment en cas de refus de soins, de trouble du comportement ou de dépendance.
- Favoriser le désir et le plaisir de manger.
- Assurer le confort de la personne en utilisant les aides techniques nécessaires (troubles de préhension).
- Mettre en place une approche spécifique lors de déambulation, d'agressivité, de refus de soins, visant à réduire ces troubles de comportement.

APPORTS THEORIQUES

- ✓ Accompagnement du patient dément au quotidien
- ✓ Réflexion éthique sur la maltraitance, le refus de soins.
- ✓ Techniques de mobilisation du sujet âgé

METHODE PEDAGOGIQUE : apports théoriques, démarche réflexive à partir de situations exposées, analyse de pratique, ateliers pratiques

EVALUATIONS DES ACQUIS :

- Au début : recueil des attentes
- En cours : cas concret, brainstorming
- A l'issue de chaque semaine : tour de table

A l'issue de la formation : une attestation individuelle de suivi de la totalité de la formation préparant à la fonction d'assistant de soins en gérontologie sera délivrée.

Une attestation similaire de suivi partiel de la formation pourra être remise en cas d'interruption justifiée. Ce document précisera le nombre d'heures et les domaines restant à suivre par le stagiaire.

COUT DE LA FORMATION

EXTRA ET INTRA CHV:

- 1600€ par personne.

INTERVENANTS

Cadres formateurs de l'I.F.S.I / I.F.A.S.

Intervenants extérieurs :

- Médecins - Gériatres – Psychiatres – Psychologues – Psychanalyste
- Sociologue
- Assistants sociaux – Diététicienne
- Cadres de santé - Infirmières
- Equipe mobile de soutien et d'accompagnement
- Ergothérapeute – Psychomotricienne – Kinésithérapeute
- Animatrice
- Documentaliste



GESTION DES RISQUES DANS L'ADMINISTRATION MEDICAMENTEUSE /CALCULS DE DOSE

PUBLIC

➤ **Infirmier (e)**

- Groupe de 10 personnes minimum à 15 personnes maximum.

PREREQUIS : aucun

DATE ET DUREE DE LA FORMATION

1ère session	Mardi 8 mars 2022
2ème session	Mardi 13 décembre 2022

Formation sur **1 journée**.

Horaires : 7h par jour avec une amplitude horaire allant de 8h30 à 17h, 1h de repas incluse.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Clôture des inscriptions 1 mois avant chaque nouvelle session.

LES OBJECTIFS

- ✓ **Reprendre les principes des dosages, débit, dilution, concentration**
- ✓ Questionner la responsabilité juridique de l'ide dans l'administration de thérapeutique
- ✓ Revoir les règles de bonnes pratiques

CONTENU DE LA FORMATION

La responsabilité infirmière est de plus en plus importante et engagée. Elle est notamment sollicitée dans le domaine que l'on désigne généralement sous le terme générique de « calcul de doses ». Cette pratique, articulée aux dosages, concerne les compétences indispensables à l'exercice infirmier.

Cette journée de formation est organisée du juridique à la pratique.

Elle consistera donc :

- dans un premier temps à situer la pratique infirmière dans ses axes de responsabilités professionnelles (responsabilité pénale, civile, administrative et disciplinaire).
- dans un deuxième temps, de mettre en pratique des exercices de calculs, de dilutions et de débits.

METHODE PEDAGOGIQUE : apports théoriques, analyse de pratique à partir de vécu de situation, exercices pratiques de calcul

EVALUATIONS DES ACQUIS :

- Au début : recueil des attentes
- En cours : mise en situation
- A l'issue : exactitude des exercices, tour de table

COUT DE LA FORMATION

EXTRA ET INTRA CHV:

- 170€ par personne.

INTERVENANTS

Cadres formateurs de l'I.F.S.I/ I.F.A.S.

Récapitulatif : Tarifs et Calendrier des formations continues 2022

CONSOLIDATION ET DEVELOPPEMENT DES SAVOIRS ET PRATIQUES - ACTUALISATION DES CONNAISSANCES AIDES SOIGNANTES : 3 jours

Session de 3 jours	Mardi 22 novembre 2022 Mercredi 23 novembre 2022 Jeudi 24 novembre 2022	EXTRA : • 500 € individuel • 1 200 € pour un groupe de 3 personnes INTRA CHV : • 2300€ pour un groupe de 10 personnes
--------------------	--	---

TUTORAT DES ELEVES aides-soignants EN STAGE: 4 jours

Session de 4 jours	Jeudi 19 mai 2022 Vendredi 20 mai 2022 Mardi 31 mai 2022 Mercredi 1^{er} juin 2022	EXTRA : • 600 € individuel • 1 500 € pour un groupe de 3 personnes INTRA CHV : • 4000€ pour un groupe de 10 personnes
--------------------	---	---

TUTORAT DES étudiants infirmiers EN STAGE: 4 jours

Session de 4 jours	Mardi 27 septembre 2022 Mercredi 28 septembre 2022 Mardi 4 octobre 2022 Mercredi 5 octobre 2022	EXTRA : • 600 € individuel • 1 500 € pour un groupe de 3 personnes INTRA CHV : • 4000€ pour un groupe de 10 personnes
--------------------	--	---

ASSISTANT DE SOINS EN GERONTOLOGIE : 4 semaines

1 ^{ère} semaine	Du 12 au 16 septembre 2022	EXTRA et INTRA CHV : • 1 600 € par personne
2 ^{ème} semaine	Du 17 au 21 octobre 2022	
3 ^{ème} semaine	Du 14 au 18 novembre 2022	
4 ^{ème} semaine	Du 5 au 9 décembre 2022	

GESTION DES RISQUES DANS L'administration médicamenteuse /CALCULS DE DOSE 1 journée

1ere session	Mardi 8 mars 2022	EXTRA et INTRA CHV : • 170 € individuel
2 ^{ème} session	Mardi 13 décembre 2022	

2022 FICHE D'INSCRIPTION EXTRA CHV: un formulaire par formation

A retourner à :

IFSI – IFAS Centre Hospitalier Vichy

BP 2757 – 03207 Vichy Cedex

Ou : ifsi@ch-vichy.fr

Contact : 04.70.97.22.45

Etablissement :

Responsable à contacter :

Adresse de facturation :

Code postal : Ville :

Tel : E-mail :

FORMATION CHOISIE : cochez la case correspondante

- CONSOLIDATION ET DEVELOPPEMENT DES SAVOIR ET DES PRATIQUES ACTUALISATION DES CONNAISSANCES/PRATIQUES AIDES-SOIGNANTES
- TUTORAT DES ELEVES AIDES-SOIGNANTS EN STAGE : ACCUEIL-ACCOMPAGNEMENT-ENCADREMENT DES ELEVES AIDES-SOIGNANTS
- ENCADREMENT DES ETUDIANTS INFIRMIERS EN STAGE FORMATION TUTORAT
- ASSISTANT DE SOINS EN GERONTOLOGIE
- GESTION DES RISQUES DANS L'ADMINISTRATION MEDICAMENTEUSE /CALCULS DE DOSE

NOM	Prénom	Fonction	Date / session

2022 FICHE D'INSCRIPTION INTRA CHV : un formulaire par formation

Formation continue – Centre Hospitalier Vichy

BP 2757 – 03207 Vichy Cedex

Contact : 04.70.97.22.45

Unités de soins :

Responsable à contacter :

Tel : E-mail :

Etablissement :

Responsable à contacter :

Adresse de facturation :

Code postal : Ville :

Tel : E-mail :

FORMATION CHOISIE : *cochez la case correspondante*

- CONSOLIDATION ET DEVELOPPEMENT DES SAVOIR ET DES PRATIQUES ACTUALISATION DES CONNAISSANCES/PRATIQUES AIDES-SOIGNANTES
- TUTORAT DES ELEVES AIDES-SOIGNANTS EN STAGE : *ACCUEIL-ACCOMPAGNEMENT-ENCADREMENT DES ELEVES AIDES-SOIGNANTS*
- ENCADREMENT DES ETUDIANTS INFIRMIERS EN STAGE FORMATION TUTORAT
- ASSISTANT DE SOINS EN GERONTOLOGIE
- GESTION DES RISQUES DANS L'ADMINISTRATION MEDICAMENTEUSE /CALCULS DE DOSE

NOM	Prénom	Fonction	Date / session